

Résidence littérature jeunesse

Dis... Dessine-moi un automne

Le 06/04/2021

Afin d'encourager les pratiques culturelles liées au livre pour enfant, les bibliothèques Méjanes à Aix-en-Provence, proposent une résidence de création et de médiation littéraire de six semaines, à un auteur-illustrateur, en direction du public jeunesse.

Dates de la manifestation : 25/10-27/11/2021

Objectifs

La résidence permet à l'artiste de promouvoir son travail, de rencontrer le public du territoire tout en lui accordant du temps de travail pour créer.

Elle se déroule en deux temps :

Un premier temps de création personnel mais aussi un temps de création pour investir de son univers quatre lieux composant le réseau des bibliothèques Méjanes (Bibliothèque des Deux Ormes, de la Halle aux Grains, de Li Campaneto et Médiabus). Cette mise en espace pourra prendre des formes variées (exposition de tableaux, de bâches, adhésifs), l'auteur ayant toute marge de manœuvre pour proposer la forme la plus adaptée à son œuvre et à l'espace.

Ce temps-là est évalué à 70% du temps total du projet.

Un deuxième temps de médiation, consacré à l'animation d'ateliers pour le public scolaire et familial sur le territoire évalué à 30% du temps du projet.

Durée

Le résident disposera de six semaines de résidence-

Le temps de rencontre avec les publics (scolaires, jeunes publics, tous-publics) se fera durant la manifestation (dates exactes des ateliers à définir en concertation avec les responsables des différents lieux) et n'excédera pas 30% du temps de résidence.

Conditions

Temps de création (1 mois)

Il reçoit une bourse d'aide à la création d'un montant brut de 4000 € pour le temps de création.

Ce budget inclut les déplacements, le temps de travail nécessaire à la commande de création pour donner une identité visuelle aux différents lieux (Bibliothèque des Deux Ormes, de la Halle aux Grains, de Li Campaneto et Médiabus), ainsi que les coûts liés à l'impression ou aux matériaux utilisés.

Le résident conservera ses créations et impressions après la manifestation sur tout supports.

Le temps de médiation (15 jours)

Le résident peut être accueilli, s'il le souhaite, dans un logement pris en charge par la collectivité.

Un montant de 4000€ lui sera attribué dans le cadre des rencontres/ateliers avec les publics. Un calendrier sera établi pour cette durée.

Soit un total de 8000€ brut pour 6 semaines de temps de projet.

Candidature

Le dossier complet sera constitué de :

- une lettre de candidature, une bio-bibliographie,
- une présentation des projets d'édition en cours et des expériences d'animation d'ateliers,
- une note d'intention et différentes propositions d'animations d'ateliers à mener au cours de la résidence.
- Un justificatif d'enregistrement auprès de l'Urssaf Artiste-auteur.

Des fiches techniques des différents lieux sont disponibles sur demande.

Contacts :

Céline Serena : serenace@mairie-aixenprovence.fr

Renseignements au 04 88 71 74 70

Il devra parvenir au plus tard le 15 mai 2021